Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213503535-20251215-2025_12_15_03-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

NOMBRE

De Conseillers en exercice : 28

De Conseillers présents : 22

De votants : 26

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Vezin-le-Coquet convoqué le neuf décembre, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle Mosaïque sous la présidence de Monsieur René-François Houssin, Maire.

Étaient présents :

M. AFTIM Nabih - M. BONIFACE MANOHARAN Antoine - M. BOUCARD Michel - Mme CAILLARD Laurence – Mme COLIN Fabienne - Mme EL HASNAOUI Bouchra - Mme FULBERT Mirlène - Mme GALLAIS Marie-Noëlle - M. HOUSSIN René-François – Mme HUTEAU Gisèle – M. JOUFFE Pierrick - Mme LAHAYE Marie-France - M. LE MEUT Paul - Mme LECROSNIER Madeleine – M. LEPORT Laurent - M. MALINGRE Alain - Mme PEREIRA Valérie - Mme QUELLEUC Martine - Mme QUEMENER Aurélie – Mme RAOULT Marie - Mme RENOU Clarisse – M. VACHET Olivier

Étaient absents :

M. AGAESSE Ronan arrivé à 19h28 à partir de la délibération N°04 - Mme BOQUET Charlène - M. DUBREUIL Jean-Louis - Mme FRIQUET Chantal - M. GOBERT Daniel - M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier

Pouvoirs de vote :

M. DUBREUIL Jean-Louis à Mme CAILLARD Laurence
Mme FRIQUET Chantal à M. HOUSSIN René-François
M. GOBERT Daniel à Mme GALLAIS Marie-Noëlle
M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier à Mme HUTEAU Gisèle

Secrétaire :

M. MALINGRE Alain

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213503535-20251215-2025_12_15_03-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE – ÉTAT CIVIL – SÉCURITÉ

Réf. : CBD/VLB/25/03

OBJET 7.10 - TARIFS COMMUNAUX 2026

EXPOSÉ

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'étudier les évolutions de tarifications pour 2026

► MÉDIATHÈQUE

ABONNEMENTS

Abonnement livres et audiovisuel	13 € / foyer vezinois
Abonnement livres et audiovisuel	18 € / foyer extérieur à Vezin-le-Coquet

Ce tarif offre la possibilité à chacun d'emprunter livres, CD, DVD et d'avoir accès aux ressources en ligne.

Gratuit pour les personnes sans emploi, les bénéficiaires du RSA, les assistantes maternelles, les moins de 18 ans et les nouveaux Vezinois.

CAUTIONS

Caution prêt de liseuses	supprimé
Caution pour les tablettes numériques	supprimé

► MÉDIATHÈQUE ET MAIRIE

IMPRESSIONS

	Format A4	Format A3
Noir/Blanc	0,30 €	0,60 €
Couleur	0,70 €	1,40 €

PHOTOCOPIES

SANS CARTE	0,30 €

AVEC CARTE	
Carte de 10 tirages	2,30 €
Carte de 25 tirages	5,60 €
Carte de 50 tirages	10,50 €
Carte de 100 tirages	14,40 €

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213503535-20251215-2025_12_15_03-DE

VILLE DE VEZIN le-Coquet

► CIMETIÈRE

ESPACE FUNÉRAIRE

pour 15 ans	le m²	53,50 €
	les 2 m²	107,00 €

pour 30 ans	le m²	107,00 €
	les 2 m²	214,50 €

Avec caveau existant	par place	+214,50 €

ESPACE CINÉRAIRE

Concession au sol	pour 10 ans	803,00 €
	pour 15 ans	910,00 €
	pour 30 ans	1 124,50 €

Concession en élévation	pour 10 ans	910,00 €
	pour 15 ans	1 070,00 €
	pour 30 ans	1 392,00 €

BÂTIMENT DE RECUEILLEMENT CIVIL

Gratuité pour les Vezinois
68 € pour les non Vezinois

► SALLES COMMUNALES – LOCATIONS

SALLE « BLEUE »	Tarif normal	Tarif agents communaux
Réunion (‹ 3 h)	54,00 €	-
Réception (‹ 5 h)	82,00 €	41,00 €

SALLE « MUGUET »	Tarif normal	Tarif agents communaux
Réunion (< 3h)	92,00 €	-
Journée sans cuisine	153,00 €	77,00 €
Réception (< 5h)	46,00 €	46,00 €

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213503535-20251215-2025_12_15_03-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

SALLE DES FÊTES	Tarif normal	Tarif agents communaux
½ journée sans cuisine	225,00 €	112,00 €
Journée sans cuisine	295,00 €	147,00 €
Vin d'honneur (‹ 3 h)	160,00 €	80,00 €
Réunions diverses (‹ 3 h)	120,00 €	-

SALLE COQUELICOT*	Tarif normal
½ journée sans cuisine	102,00 €
Journée sans cuisine	163,00 €

*pas de matériel

CUISINE	Tarif normal	Tarif agents communaux
½ journée	80,00 €	40,00 €
Journée	155,00 €	78,00 €
Vin d'honneur (‹ 3 h)	60,00 €	30,00 €

VAISSELLE	Tarif normal	Tarif agents communaux
Placard de 60 couverts	61,00 €	31,00 €
Placard de 80 couverts	78,00 €	39,00 €

MOSAÏQUE (TEMPO)	Tarif normal	Tarif agents communaux
½ journée	153,00 €	77,00 €
Journée	195,00 €	97,00 €
Réunion (‹ 3 h)	90,00 €	-

SALLE « SOURCE » (TEMPO)	Tarif normal	Tarif agents communaux
½ journée	88,00 €	44,00 €
Journée	147,00 €	73,00 €
Vin d'honneur (‹ 3 h)	73,00 €	37,00 €
Réunion (‹ 3 h)	54,00 €	-

Avec accès à l'Office	+ 43 €	+ 21 €

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213503535-20251215-2025_12_15_03-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

SALLE « FOURNIL » (TEMPO)	Tarif normal	Tarif agents communaux
½ journée	88,00 €	44,00 €
Journée	147,00 €	73,00 €
Vin d'honneur (‹ 3 h)	73,00 €	37,00 €
Réunion (‹ 3 h)	54,00 €	-

Avec accès à l'Office	+ 43 €	+ 21 €

FORFAIT UTILISATION SALLE « CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES » (EX : OBSÈQUES)

Gratuité pour les Vezinois
68 € pour les non Vezinois

SALLES DE SPORT

Locations à des personnes morales extérieures à la commune : **61 €** de l'heure

SALLES COMMUNALES ET MATÉRIELS – PÉNALITÉS

Pénalités entretien – coût de l'heure de ménage	41,00 €
Pénalités ménage	185,00 €
Pénalités nuisances sonores	380,00 €
Pénalités perte clé bâtiments communaux	46,00 €
Pénalités perte/casse carte d'accès aux bâtiments communaux	36,00 €

SALLES COMMUNALES ET MATÉRIELS – CAUTIONS

Location de salles	410,00 €
Location cuisine	305,00 €
Prêt de matériel (tables, chaises, ...)	255,00 €

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213503535-20251215-2025_12_15_03-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

RÉSERVÉ AUX ASSOCIATIONS

Prêt de vaisselle / ustensiles de cuisine	250,00 €
Prêt de la petite sono mobile	305,00 €
Prêt de la sono mobile	410,00 €
Prêt du Barnum *(réservé aux associations et agents)*	1 000,00 €
Prêt de praticables	3 060,00 €
Mise à disposition « vidéoprojecteur/écran »	1 000,00 €
Mise à disposition « vidéoprojecteur/écran – salle des fêtes »	2 040,00 €
Mise à disposition « sono murale - salle des fêtes »	510,00 €
Mise à disposition « table de mixage »	1 020,00 €
Mise à disposition « écran de projection sur pied »	1 000,00 €
Mise à disposition « console projecteurs scène - salle des fêtes »	510,00 €
Mise à disposition « projecteurs / gradateur – salle des fêtes »	2 040,00 €

Les cautions ne peuvent pas être restituées avant un délai de 8 jours.

Les 3 types de caution : salles, ménage et nuisances sonores, sont exigés dans le cas de la location de la Salle des Fêtes, de la salle Muguet et de la Salle Coquelicot.

► DROIT DE PLACE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

TARIFS ABONNÉS AVEC BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Tarif de base, le ml	1,65 €
Abonnement mensuel basé sur 4 jours, le ml	5,40 €
Abonnement trimestriel basé sur 12jours, le ml	14,50 €
Abonnement annuel basé sur 46 jours, le ml	53,00 €

TARIFS ABONNÉS SANS BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Tarif de base, le ml	1,10 €
Abonnement mensuel basé sur 4 jours, le ml	3,70 €
Abonnement trimestriel basé sur 12jours, le ml	9,50 €
Abonnement annuel basé sur 46 jours, le ml	35,00 €

TARIFS POUR LES COMMERÇANTS OCCASIONNELS

Prix unique TTC, le ml	1,75 €
Prix unique TTC branchement électrique	2,55 €

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213503535-20251215-2025_12_15_03-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

► INTERVENTION PAR LES SERVICES TECHNIQUES

En cas d'interventions ponctuelles urgentes sur des propriétés privées ou sur le domaine public suite à des dégradations, liées à la sécurité publique, à la sécurité des personnes ou des biens, à la protection de l'environnement :

Personnel	30 € / heure
Tracteur camion + un agent	44 € / heure
Tractopelle + un agent	73 € / heure

► OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

REDEVANCE ANNUELLE PU AU M²

Terrasse fixe sans ancrage au sol (par m² et par an) payable d'avance et à l'année ou proratisé si < 1 an	35,70 €
Terrasse mobile et étal devant magasin – sans ancrage au sol (par m² et par an) payable d'avance à l'année ou proratisé si < 1 an	23,50 €
Chevalet et drapeau Flamme publicitaire (Drapeau Flamme non autorisé en centralité*) (par an limité à 1m² au sol)	56,00 €

REDEVANCE JOURNALIERE PU AU M²

Échafaudage/nacelle grue mobile (le m² par jour)	0,30 €
Benne à déchets (le m² par jour)	0,30 €
Dépôt de chantier, matériaux et matériel (le m² par jour)	0,30 €
Palissade de chantier, passage piéton protégé d'une durée inférieure ou égale à 3 mois (le m² par jour)	0,30 €
Palissade de chantier, passage piéton protégé d'une durée supérieure à 3 mois (le m² par jour)	0,05 €
Cirque inférieur à 100 places	10,00 €

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213503535-20251215-2025_12_15_03-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

AUTRE REDEVANCE PU

Travaux publics et occupation du domaine public par l'État, les Collectivités Territoriales ou EPCI	GRATUITE
Travaux publics et occupation du domaine public par les bailleurs sociaux pour la construction de logements sociaux (location ou cession)	GRATUITE
Travaux publics et occupation du domaine public par des associations à but non lucratif	GRATUITE
Frais administratifs pour une occupation non déclarée préalablement	82,00 €

Étant entendu l'exposé de M. Le Maire et l'avis favorable de la commission « Finances – Administration Générale – État Civil – Sécurité » du 03 décembre 2025, il est proposé aux membres du conseil municipal :

- D'adopter l'ensemble des tarifs proposés, à compter du 1er janvier 2026.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité et 5 votants « contre » *(Mme FULBERT Mirlène - Mme LECROSNIER Madeleine - M. AFTIM Nabih - Mme CAILLARD Laurence engageant le pouvoir de M. DUBREUIL Jean-Louis)* :

- D'adopter l'ensemble des tarifs proposés, à compter du 1er janvier 2026.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus,

Le secrétaire de séance,

Alain Malingre

Le Maire,

René-François Houssin

MAIRIE de EZIN-le-COQUET
Ille-et-Vilaine